



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

APF
France
handicap



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Union nationale
des associations familiales

vyv | Île-de-France
care



#DevenirParent quand on est en situation de handicap : Quelles politiques publiques ?



LUNDI 04 FÉVRIER 2019

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ - PARIS

Sous le haut patronage de madame Sophie Cluzel,
secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées

Cette table-ronde, organisée par le comité « Parentalité des personnes en situation de handicap », mettra en exergue de nouvelles pistes d'action pour favoriser le quotidien des parents et futurs parents en situation de handicap.

La parentalité est un élément de la citoyenneté. Or, souvent, l'entourage familial ou professionnel d'une personne en situation de handicap s'interroge sur les capacités, voire la légitimité de futurs parents à assurer le bien-être d'un enfant.

Dans ce contexte, des professionnels construisent et expérimentent de nouvelles formes de réponses globales et modulées dans le temps, quelle que soit la singularité de la situation des personnes accompagnées.

Articulés autour du thème de l'accompagnement à la parentalité, les débats aborderont notamment les différentes politiques publiques mises en place comme leviers de soutien à la parentalité.

En ce sens, le comité dévoilera sa plateforme de revendications issues de la première journée d'études qui s'est tenue en janvier 2018.

Après cette mise en perspective du sujet, un temps de réflexion clôturera ces échanges.

PROGRAMME

Animation : Sophie Massieu, journaliste

>> **13 h 30 : ACCUEIL CAFÉ**

>> **14 h -14 h 15 : INTRODUCTION** par **Sophie Cluzel**, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées

>> **14 h 15 - 14 h 30 : VIDÉO introductive** des présidents du comité « Parentalité des personnes en situation de handicap »

>> **14 h 30 - 14 h 45 : « Parentalité : évaluer la santé des enfants et le coût de la compensation du handicap ? »**

Pr Marc Dommergues, chef de service gynécologie et obstétrique à l'AP-HP

>> **14 h 45 - 16 h 30 : TABLE RONDE « Quelles politiques publiques pour un soutien à la parentalité »**

- **Céline Poulet**, secrétaire générale du CIH
- **Adrien Taquet**, député de La République en Marche de la 2e circonscription des Hauts-de-Seine, auteur du rapport « Plus Simple La Vie ».
- **Patrick Gohet**, adjoint du défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité
- **Catherine Lesterpt**, adjointe à la sous-directrice de l'enfance et de la famille à la DGCS
- **Représentant** de la Direction des Politiques Familiales et Sociales de la CNAF
- **Agnès Bourdon-Busin**, porte-parole du comité Parentalité des personnes en situation de handicap

>> **16 h 30 - 17 h : QUESTIONS RÉPONSES**

CONTACTS PRESSE :

>> **AFM-Téléthon** : presse@afm-telethon.fr
01 69 47 28 59

>> **APF France handicap** / Sophie Lasbleis : sophie.lasbleis@apf.asso.fr
01 40 78 56 59 / 06 89 74 97 37

>> **CRÉDAVIS** / Jean-Luc Letellier - jl.letellier@credavis.fr
06 78 79 14 27

>> **Croix-Rouge française** / Cyrielle Claverie : cyrielle.claverie@croix-rouge.fr
01 44 43 35 71 / 06 62 23 38 82

>> **UNAF (Union Nationale des Associations Familiales)** / Laure Mondet :
lmondet@unaf.fr - 01 49 95 36 05

>> **VYV Care Île-de-France** / Vincent Paris : vparis@ussif.fr
01 53 90 65 26

PARTICIPATION GRATUITE SUR INSCRIPTION

Le comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » est composé de l'AFM-Téléthon, APF France handicap, CréDavis, Croix-Rouge Française, Union Nationale des Associations Familiales, VYV Care Île-de-France. Il s'est constitué en 2017 et a pour objectif de développer l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap. Il a ainsi organisé une première journée d'étude le 24 janvier 2018 « Devenir parents en situation de handicap : quels besoins, quels accompagnements ? ».